Nations Unies DP/RPD/RAS/6

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
25 juin 2025
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2025
25-28 août 2025, New York
Point 16 de l'ordre du jour provisoire
Descriptifs de programmes régionaux (2026-2029)

Descriptif de programme régional pour les États arabes (2026-2029)

Table des matières

Page

I. Considérations générales 2
II. Priorités du programme et partenariats 8
III. Administration du programme et gestion des risques 15
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme 16
Annexe
Cadre de résultats et d'allocation des ressources 17

25-10372 (F) 010725 210725

Merci de recycler

I. Considérations générales

1. Le programme régional pour les États arabes (2026-2029) est conforme aux objectifs et indicateurs du plan stratégique du PNUD pour la période 2026-2029 et s'inspire des principes de régionalité du PNUD. Il tient compte des conséquences intersectionnelles sur le développement des difficultés présentes ou nouvelles sur les plans mondial et régional. L'exploitation du potentiel de la région permet de trouver des solutions innovantes, de stimuler la diversification économique et d'encourager la résilience, contribuant ainsi à un avenir prospère et durable pour les États arabes. La diversité et l'interconnexion de la région offrent au PNUD la possibilité de pousser à des changements en profondeur à de multiples égards à l'échelle du système, en s'appuyant sur une relation de confiance, des compétences techniques et une capacité de travailler tout au long des phases de l'action humanitaire, du développement et de la paix. Le programme régional complète les mesures nationales du fait qu'il relie l'action menée au-delà les frontières, produit des données factuelles, favorise les innovations et offre des plateformes d'apprentissage et de coordination partagées.

2. Selon la définition du PNUD, la région des États arabes compte 20[1] pays à revenu élevé, intermédiaire[2] ou faible et des pays les moins avancés, présentant des contextes très divers allant de systèmes politiques stables à des transitions politiques, en passant par des situations précaires et touchées par les conflits. Elle comprend des pays à économie pétrolière comme les États du Conseil de coopération du Golfe (CCG), l'Algérie, l'Iraq et la Libye et des États à ressources limitées, fortement tributaires de transferts de fonds, comme on peut le constater dans les indices de développement humain de 2022, qui s'échelonnent de 0,937 aux Émirats arabes unis (l'un des meilleurs classements mondiaux) à 0,380 en Somalie (classée au dernier rang mondial). Bien que la région ait progressé sur le plan du développement humain, plusieurs pays touchés par des conflits ont vu leur indice reculer ces dernières années[3].

3. Malgré leur diversité, les États arabes sont en butte à des problèmes structurels communs, à savoir une forte urbanisation, une diversification économique limitée, une croissance tirée par le secteur privé, une faible intégration économique régionale, une inégalité de genre, une raréfaction de l'eau et une vulnérabilité face aux changements climatiques. Ces problèmes varient d'un pays à l'autre. Les États touchés par des conflits sont en proie à des crises prolongées, à des déplacements de population et à des institutions fragiles. Les pays à revenu intermédiaire, plus stables, subissent des pressions liées à la diversification économique, aux réformes de la gouvernance et à la résilience environnementale. Dans tous les contextes, le recul de la gouvernance, les chocs écologiques, l'aggravation des inégalités socioéconomiques et la rapidité des transformations technologiques redessinent les trajectoires de développement.

4. Dans le même temps, les États arabes présentent d'immenses possibilités. Plusieurs d'entre eux ont fait des progrès notables en matière de développement ces dix dernières années, avançant sur les plans de la transformation numérique, des infrastructures, de l'éducation et des énergies renouvelables. Les pays du Golfe ont lancé des stratégies ambitieuses de diversification économique, se doublant d'investissements dans les énergies renouvelables, tandis que d'autres ont progressé sur la voie de l'innovation, de l'autonomisation des femmes et de la réforme du secteur public. La population majoritairement jeune de la région peut présenter un

[1] Les 20 pays sont membres de la Ligue des États arabes ; la Mauritanie et les Comores relèvent du Bureau pour l'Afrique du PNUD.

[2] Classification des pays en fonction de leur revenu, établie par la Banque mondiale pour 2024-2025.

[3] Indice de développement humain du PNUD.

fort avantage démographique lorsqu'elle s'accompagne d'investissements adéquats dans les compétences, l'emploi et la participation citoyenne. L'élargissement de la coopération régionale, l'amélioration de l'accès à des financements innovants et l'intérêt croissant pour les transitions verte et numérique permettent à la région d'exploiter les nouvelles perspectives qui se présentent.

Vulnérabilités socioéconomiques : augmentation de l'instabilité économique, des inégalités et du chômage et restriction de la marge de manœuvre budgétaire

5. Selon l'*Arab Sustainable Development Report 2024*, l'économie de la région a été mise à rude épreuve par des crises mondiales à répétition, une dette élevée et une croissance lente. Le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant a baissé de 3,7 % de 2015 à 2022 et la productivité du travail n'a augmenté que de 1 % dans la région. En 2023, le PIB par habitant accusait de grands écarts : il était plus élevé dans les pays du CCG et nettement plus faible et très instable dans les États touchés par des crises. Certains pays à revenu intermédiaire ont néanmoins adopté des réformes, poursuivant des stratégies de développement plus générales pour renforcer leurs économies et promouvoir la résilience environnementale, la transformation numérique, le financement vert et des services financiers inclusifs. Les contraintes budgétaires continuent cependant d'être un problème courant, la moyenne des recettes fiscales en pourcentage du PIB étant normalement inférieure au critère international de 15 % et nettement inférieure aux moyennes mondiales. Ces difficultés reflètent des contraintes structurelles comme une faible productivité, des inégalités et la restriction de la marge de manœuvre budgétaire, qu'il conviendrait de résoudre pour que le développement durable puisse prendre son essor.

6. La région arabe a progressé de façon inégale au niveau des objectifs de développement durable, enregistrant des améliorations sur les plans de la santé (objectif 3) et de l'eau propre et de l'assainissement (objectif 6), mais se heurtant à des obstacles sur les plans de l'élimination de la pauvreté (objectif 1), du travail décent (objectif 8) et de l'action climatique (objectif 13). Les efforts de surveillance sont entravés par d'importantes lacunes dans les données, notamment en ce qui concerne l'autonomisation des femmes (objectif 5), les inégalités (objectif 10) et l'environnement (objectifs 12 à 14)[4].

7. L'intégration régionale demeure limitée, le commerce intrarégional ne représentant que 14,8 % des exportations des pays arabes en 2023. La région arabe n'a compté que pour 7,4 % du commerce mondial en 2022, ce qui indique que l'intégration économique peut être renforcée. De 2012 à 2021, les exportations intrarégionales n'ont augmenté que de 2 %, hormis les produits pétroliers, tandis que le commerce des services a continué de stagner, ne contribuant qu'à hauteur de 4 % à 6 % au commerce mondial des services pendant ces vingt dernières années[5].

8. Le taux de chômage dans les États arabes reste l'un des plus élevés au monde, étant supérieur à 11 % (2024). Le chômage des jeunes est de 2,5 à trois fois plus élevé que celui des adultes, et les jeunes femmes sont deux fois plus touchées que les jeunes hommes[6]. Ces chiffres sont d'autant plus remarquables dans le contexte d'une faible participation au marché du travail : seuls 25 % des jeunes sont actifs sur le marché du travail, contre une moyenne mondiale de 42 %.

[4] Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) (2025), « Progress towards the SDGs in the Arab region ».

[5] Forum de recherche économique (2024), Ghoneim, voir https://theforum.erf.org.eg/2024/11/05/participation-of-arab-countries-in-global-value-chains/2024.

[6] Statistiques sur la jeunesse, ILOSTAT.

9. La pauvreté multidimensionnelle touche 14,7 % des habitants de la région, dont beaucoup vivent dans des zones où les taux de pauvreté dépassent 50 %[7]. En moyenne, les ménages dirigés par une femme connaissent des taux de pauvreté plus élevés que ceux dirigés par un homme, soit 18,5 % contre 15,5 %[8]. Seul un tiers bénéficie d'au moins une prestation sociale[9].

10. Les États arabes sont, sur le plan du développement, en proie à des problèmes persistants liés aux inégalités femmes-hommes. En 2022, l'indice de développement de genre était de 0,877 et l'indice d'inégalité de genre de 0,523[10]. Sur le plan économique, le taux de participation des femmes au marché du travail est en moyenne de 20 %, contre 70 % pour les hommes et 47 % au niveau mondial[11]. En 2022, le revenu national brut par habitant des femmes représentait 24 % de celui des hommes. Les femmes de la région consacrent en moyenne 5 à 6 fois plus de temps aux soins non rémunérés que les hommes[12].

11. Les jeunes n'ont jamais été aussi nombreux dans l'histoire de la région, quelque 110 millions de personnes étant âgées de 15 à 29 ans. Il convient de noter que 60 % de la population a moins de 30 ans, ce qui souligne l'importance et le potentiel d'un développement axé sur les jeunes pour créer une dynamique durable de croissance inclusive[13]. D'après les données, 90 % des jeunes travailleurs sont actifs dans le secteur informel. Le passage de l'école au monde du travail est complexe, 32,4 % des jeunes n'ayant pas d'emploi, d'éducation ou de formation. Ce taux est deux fois plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes[14].

Problèmes de gouvernance multidimensionnels

12. Les États arabes se heurtent à certains des problèmes de gouvernance les plus pressants dans le monde, d'après les indicateurs mondiaux de la gouvernance et l'indice de perception de la corruption de Transparency International. Plusieurs pays se classent régulièrement parmi les derniers en ce qui concerne l'efficacité de l'administration, l'état de droit, la liberté d'expression, la responsabilité et la corruption. Les carences dans la conduite des affaires se caractérisent par la faiblesse des institutions publiques, la restriction de la participation civique, la généralisation des risques de corruption et la fragmentation de l'autorité. Dans certains pays, des acteurs étatiques et non étatiques qui se chevauchent et se concurrencent se disputent la légitimité et le contrôle de la prestation des services et de la gestion des ressources. Les données comparatives de l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique 2023 illustrent l'inégalité de l'état de la gouvernance. Alors que des pays affichent des résultats relativement meilleurs, certains scores étant supérieurs à 55, d'autres présentent des institutions fragiles et des capacités étatiques limitées[15].

13. Sur le plan politique, la participation des femmes aux chambres basses des parlements est en moyenne de 17,4 % en 2025[16], en-deçà de la moyenne mondiale de 27,2 %, et leur part dans les instances dirigeantes du secteur public est faible, étant

[7] Indice mondial de pauvreté multidimensionnelle 2024.
[8] PNUD (2023), *Second Arab Multidimensional Poverty Report*.
[9] Statistiques sur la protection sociale, ILOSTAT.
[10] PNUD (2024), *Rapport sur le développement humain*.
[11] Banque mondiale (2022).
[12] Organisation internationale du Travail (2019), Charmes J., « The Unpaid Care Work and the Labour Market ».
[13] Fonds des Nations Unies pour la population, 2024, voir https://arabstates.unfpa.org/en/topics/youth-participation-leadership?utm_source=chatgpt.com.
[14] ILOSTAT.
[15] Portail de l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique.
[16] Union interparlementaire.

estimée à 12 %[17]. L'enquête sur la jeunesse arabe de 2023 a révélé que 54 % des jeunes considéraient que leur opinion ne comptait guère aux yeux de leurs dirigeants[18].

14. De nombreux pays sont en butte à des difficultés persistantes pour ce qui est de garantir l'indépendance judiciaire, l'égalité d'accès à la justice et la responsabilité juridique. Selon l'indicateur de l'état de droit de 2023 du World Justice Project, la plupart des pays arabes se classent dans la moitié inférieure du classement mondial, ayant de faibles scores en matière de contraintes gouvernementales, de corruption et de droits fondamentaux. Les femmes continuent de subir des inégalités sur le plan juridique[19].

15. La transformation numérique offre des possibilités sans précédent sur les plans de la transparence, de la responsabilité et de la gouvernance inclusive dans les États arabes. Les progrès varient néanmoins d'un pays à l'autre, faute de préparation suffisante au numérique, de cadres réglementaires et d'inclusion. Seules 64 % des femmes utilisent Internet contre 75 % des hommes, l'accès en milieu rural (50 %) étant inférieur à celui en milieu urbain (83 %). L'extension de l'e-gouvernance et des services numériques révèle combien cet important potentiel demeure inexploité[20].

Crises, conflits et fragilité de l'État

16. La région continue de connaître un des plus grands enchevêtrements de crises au monde, à savoir une convergence de conflits prolongés, d'instabilité politique, de chocs économiques, de transitions politiques, de stress environnemental et de troubles sociaux, créant un état d'incertitude permanent. Les conflits et l'instabilité politique restent très répandus, touchant environ 163 millions de personnes, 30 % de la population vivant dans des zones touchées par des conflits[21]. Ces failles systémiques reflètent des causes profondes telles que les inégalités, la dégradation des écosystèmes, la marginalisation et l'érosion institutionnelle, qu'il conviendrait de traiter pour ouvrir la voie à de plus vastes progrès régionaux.

17. La région est la moins pacifique au monde, cinq pays se classant parmi les 10 derniers. Pendant l'année écoulée, la paix dans le monde s'est dégradée de 0,56 %. Les vulnérabilités face à la violence et aux conflits sont multiples, exacerbées par une faible gouvernance, un statut d'État limité, la prolifération d'acteurs armés non étatiques, les rivalités autour des ressources naturelles et l'achat massif d'armes. Les dépenses militaires en pourcentage du PIB sont les plus élevées au monde, ce qui grève encore plus les ressources[22]. La région comprend également quatre des 10 pays affichant les scores les plus bas[23].

18. La région continue d'être aux prises avec des problèmes de déplacement persistants ou nouveaux et accueille environ 40 % des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en raison de conflits et de catastrophes (quelque

[17] PNUD (2022). *Gender Equality in Public Administration Report*.
[18] ASDA'A BCW (2023), Quinzième enquête annuelle sur la jeunesse mondiale.
[19] PNUD, Portail de la justice de genre et du droit.
[20] Union internationale des télécommunications (2024), « Measuring digital development: facts and figures 2024 ».
[21] PNUD (2022). *Nouvelles menaces pour la sécurité humaine à l'ère de l'Anthropocène : une plus grande solidarité s'impose.*
[22] Indice mondial de la paix, 2024.
[23] Indice mondial sur les femmes et la paix et la sécurité, 2023.

28,3 millions) [24] et 28 % de la population mondiale de réfugiés (quelque 10,7 millions)[25].

Chocs écologiques et agressions environnementales s'accompagnant de pénuries sévères d'eau et de dégradation des terres et des écosystèmes

19. La région arabe dispose de vastes ressources naturelles et d'un fort potentiel en énergies renouvelables, notamment solaires, mais elle subit des pressions environnementales de plus en plus fortes, qu'il s'agisse de la raréfaction de l'eau, de la dégradation des terres ou des changements climatiques, qui sont accentuées par la fragilité des écosystèmes, la restriction de la coopération régionale et le sous-investissement dans des infrastructures durables. Les principales difficultés sont la baisse des précipitations au Maghreb, la diminution des sources d'eau au Levant, l'élévation du niveau de la mer dans le delta du Nil et les déplacements de population dus à la sécheresse. Ces tensions, aggravées par les failles économiques et l'inégalité de genre agissent comme des « multiplicateurs de risques » qui menacent la stabilité et entravent la réalisation des objectifs de développement durable. Dans le même temps, plusieurs pays exportateurs de pétrole diversifient leurs sources d'énergie et mettent au point des énergies renouvelables, créant ainsi des emplois verts. Des solutions intégrées et des investissements ciblés pourraient propulser la région à la pointe de l'énergie durable et de la résilience environnementale.

20. Les États arabes se réchauffent deux fois plus vite que le reste de la planète et consomment les ressources naturelles au double de leur biocapacité. Ils comptent 13 des 20 pays qui connaissent les problèmes les plus aigus d'approvisionnement en eau. Les pressions environnementales, à savoir l'utilisation de 85 % de l'eau douce à des fins agricoles, et la dégradation de 45 % des terres agricoles sont exacerbées par les conflits dans certains pays[26].

21. Les disparités les plus importantes dans l'accès à l'énergie sont observées dans les pays les moins avancés et les pays touchés par des conflits, en particulier ceux dont le taux d'accès est inférieur à 70 %. Même dans les pays où le taux d'accès moyen est élevé, l'énergie peut encore être peu fiable et inabordable. L'Iraq et l'État de Palestine affichent par exemple des taux d'accès moyens officiels supérieurs à 97 %, mais ces chiffres ne reflètent pas la réalité vécue dans de nombreuses zones, qui connaissent des coupures de courant prolongées et répétées, certaines restant des jours, voire des semaines, sans électricité[27].

22. Le gaz naturel et le pétrole demeurent les principales sources d'énergie de la région. Le gaz naturel est le principal combustible utilisé pour la production d'électricité, sa part étant de 72 %, suivi du pétrole, avec 25 %. En raison de sa forte dépendance à l'égard des combustibles fossiles, la production d'électricité et de chaleur est à l'origine de 39 % des émissions totales de carbone[28]. En outre, quelque 47 millions de personnes n'ont pas accès à des combustibles et techniques de cuisson propres[29], ce qui a des répercussions, notamment sur la santé des femmes. Le taux

[24] Observatoire des situations de déplacement interne.

[25] Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 2024, voir www.unhcr.org/refugee-statistics.

[26] PNUD (2023), *Climate Change, Environmental Degradation, Conflict, and Displacement in the Arab States Region*.

[27] CESAO, Faire avancer l'objectif 7.

[28] Indice de l'avenir énergétique arabe, 2023.

[29] Calculé à partir du rapport de 2023 sur l'indice de l'avenir énergétique arabe, établi par le Centre régional des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique sous la direction du PNUD.

d'accès aux combustibles et techniques de cuisson propres était de quelque 87 % en 2020[30].

Résultats, enseignements tirés et avantages comparatifs

23. Le programme régional est fondé sur : a) une synthèse des difficultés et des possibilités qui se présentent en matière de développement dans la région ; b) les enseignements tirés et les recommandations issues de l'examen à mi-parcours du programme régional (2022-2025) et les évaluations de projets ; c) des consultations approfondies avec les États Membres, les partenaires régionaux et mondiaux et les bureaux de pays du PNUD ; d) le bilan des progrès accomplis au cours des cycles de programmation précédents.

24. Tout au long du cycle 2022-2025, des résultats ont été obtenus dans quatre domaines prioritaires : la réduction de la pauvreté et des inégalités, la responsabilité en matière de gouvernance, la résilience environnementale et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Alors que les contraintes financières ont remis en cause l'action de réduction de la pauvreté et des inégalités, des progrès notables ont été accomplis dans la promotion de la participation et de l'émancipation économique des jeunes. La transformation numérique a favorisé une gouvernance responsable dans tous les pays, contribuant à des sociétés numériques inclusives, aidant à réduire la fracture numérique et renforçant les capacités institutionnelles. Le programme a favorisé la transparence par la mise en place de mesures dans le cadre de la Convention des Nations Unies contre la corruption dans cinq pays et a concouru à l'introduction de 116 mesures de lutte contre la corruption. La résilience environnementale et les efforts de viabilité à long terme ont bénéficié à 11,9 millions de personnes par la voie de la sécurité climatique, de la gestion de l'eau et d'initiatives portant sur l'énergie propre. Les femmes et les jeunes ont été responsabilisés au moyen de projets d'initiation technologique.

25. L'examen indépendant à mi-parcours du programme régional (2022-2025), réalisé en octobre 2023 sur la base des critères du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et des lignes directrices du PNUD, a confirmé que celui-ci conservait toute sa pertinence par rapport aux problèmes de la région et était conforme aux objectifs de développement durable. Son efficacité a été démontrée, du fait qu'il est étayé par un financement suffisant, des structures d'exécution solides et une bonne harmonisation avec les priorités des partenaires, autant d'éléments essentiels pour obtenir des résultats. Des investissements plus importants demeurent toutefois nécessaires. L'efficience a été jugée adéquate, malgré des contraintes de financement et de capacité. Les premiers signes d'impact ont été observés, en particulier dans des domaines tels que la sécurité climatique et la réduction de la fracture numérique. Bien que la viabilité à long terme semble prometteuse, elle dépendra d'une plus grande appropriation institutionnelle et d'une meilleure mobilisation des ressources.

26. L'examen à mi-parcours a débouché sur cinq recommandations clefs, à savoir introduire des approches par portefeuille à des fins de décloisonnement, adapter la gouvernance et l'exécution, engager une gestion dynamique, systématiser les principes de programmation et renforcer la communication et la participation des partenaires. Il a également été constaté que si les questions de genre, d'inclusion et de sensibilisation aux conflits étaient intégrées durant la phase d'exécution, leur mise en œuvre pourrait être consolidée de manière plus systématique.

[30] Nations Unies, « Advancing SDG 7 in the Arab Region: policy briefs in support of the United Nations High-level Political Forum 2023 ».

27. Sur la base des conclusions et possibilités recensées, le nouveau cycle de programmation renforcera la cohérence stratégique, l'efficacité institutionnelle et les principes de régionalité. Il met à profit une présence établie de longue date, des partenariats de confiance et la participation du PNUD au niveau des pays pour proposer des solutions régionales et transfrontalières porteuses de changement. En associant le savoir-faire politique mondial aux compétences locales, le PNUD agit comme un rassembleur crédible et un interlocuteur de confiance, favorisant le dialogue et la coopération avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans les États arabes. Ancré dans ses principes de régionalité, le programme fait correspondre des solutions régionales intégrées aux priorités nationales, tout en adaptant les interventions aux besoins spécifiques des divers contextes sous-régionaux pour faire progresser le développement durable.

II. Priorités du programme et partenariats

28. Face à la complexité des problèmes et à ce vaste potentiel, un alignement est opéré entre, d'une part, la portée du programme régional, ses priorités, ses méthodes d'exécution et les comptes rendus des résultats obtenus et, d'autre part, l'objectif global d'accélération des progrès accomplis sur le plan du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le programme est conforme aux quatre objectifs du plan stratégique du PNUD pour la période 2026-2029 :

a) **Prospérité pour tous ;**

b) **Gouvernance effective** ;

c) **Résilience face aux crises** ;

d) **Santé de la planète**.

29. Ces objectifs qui sont étroitement liés ont une forte incidence sur les différents programmes de développement dans la région. Le programme sera fondé sur une théorie du changement qui postule que : *si* de nouvelles voies sont ouvertes dans la région pour aider les pays à habiliter, protéger et transformer les sociétés *par* la réduction des inégalités, une gouvernance plus efficace et plus inclusive et des systèmes de résilience face aux crises et *si* une coopération régionale est instaurée sur les questions environnementales essentielles, *alors* la région sera mieux à même de gérer les risques, d'encourager la résilience et d'accélérer un développement humain durable. Au moyen d'un investissement ciblé dans la mobilisation du secteur privé, l'autonomisation des femmes et des jeunes, la transformation économique verte et numérique et l'intégration régionale, étayées par des innovations et des services financiers inclusifs, le programme ouvrira la voie à une transformation systémique.

30. Le programme sera harmonisé avec les objectifs du Programme 2030 et les aspirations des États arabes en matière de développement. Sachant que huit États arabes sont situés sur le continent africain, le programme sera également ancré dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Compte tenu de l'éventail des capacités et des conditions nationales, l'appui sera adapté pour répondre aux priorités spécifiques de chaque pays dans une perspective régionale, en associant des interventions thématiques à des démarches sous-régionales pour garantir un impact dans les divers contextes de la région.

31. En phase avec le plan stratégique du PNUD pour la période 2026-2029, le programme régional a été conçu pour appliquer une réflexion systémique et des approches par portefeuille pour se frayer un chemin dans un contexte de changement rapide et éviter la fragmentation sectorielle à court terme. Il adoptera les trois accélérateurs du plan stratégique du PNUD comme outils transversaux : a) transformation numérique et intelligence artificielle : tirer parti des technologies

afin de créer des avantages pour les êtres humains et la planète ; b) égalité des genres : faire progresser l'égalité des droits, des chances et de la participation des femmes et des hommes pour surmonter les inégalités structurelles et contribuer à la réalisation des objectifs sociaux, politiques et économiques ; c) financement durable : étoffer les ressources et étendre les systèmes financiers pour accélérer le développement durable.

32. Compte tenu de l'importance et de l'accroissement du nombre de jeunes dans la région, la mobilisation sur ce plan sera une priorité transversale, les jeunes participant comme agents du changement pour ce qui est d'influencer la gouvernance, l'innovation, les transitions verte et numérique et la paix et la stabilité.

A. Priorité 1. Prospérité : transformation économique

33. Le programme favorisera la transformation économique et la coopération régionale afin de réduire la pauvreté et les inégalités au moyen de l'élargissement des possibilités d'emploi, en particulier pour les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables. La réalisation d'une croissance durable et inclusive dans les États arabes nécessite un changement systémique consistant à relier les transformations numérique et verte, les villes intelligentes, les échanges et les investissements régionaux, la transition vers des économies inclusives, un climat commercial et un écosystème de financement propices, une protection sociale adéquate et des services sociaux de qualité. Dans le cadre du programme, un appui sera apporté à des solutions régionales visant à renforcer les systèmes de santé afin d'améliorer la résilience et l'équité, en se fondant sur une modélisation économique pour éclairer les choix politiques et simuler l'effet potentiel des réformes, en aidant les pays à répertorier des mécanismes efficaces en vue d'une croissance inclusive.

34. Il est essentiel de renforcer le capital humain et d'acquérir des compétences pour créer des économies résilientes à même de générer des emplois de qualité et d'induire des changements économiques à long terme. L'introduction d'un indice régional des connaissances et des compétences permettra de suivre les progrès accomplis et d'éclairer les politiques de développement humain fondées sur des données probantes. Le programme permettra également de faire progresser la réflexion sur le développement humain au moyen du *Rapport sur le développement humain arabe* annuel, qui fournit des analyses approfondies et des orientations recommandées.

35. En collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux, le PNUD favorisera un climat commercial propice par la voie d'une meilleure réglementation du marché, du renforcement de la compétitivité et de la promotion du dialogue entre les secteurs public et privé sur l'expansion du secteur privé, l'intégration régionale et les chaînes de valeur. L'accroissement de la mobilité de la main-d'œuvre et du commerce des services au moyen d'une amélioration des plans directeurs régionaux permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques et de renforcer le secteur privé. Ces mesures appuient également des systèmes de protection sociale inclusifs en favorisant le travail décent et des moyens de subsistance durables. Un encouragement sera apporté aux investissements mondiaux et régionaux dans les infrastructures de reconstruction, de transport et de desserte numérique pour appuyer la résilience économique.

36. La transformation des économies des États arabes nécessitera des interventions ciblées dans des secteurs à fort potentiel, notamment au moyen du projet d'accélération de la croissance verte et de l'emploi, appuyant les microentreprises et petites et moyennes entreprises qui favorisent la création d'emplois verts pour les jeunes. Des interventions ciblées et intégrées au niveau des programmes permettront d'aplanir les obstacles auxquels les jeunes font face en matière d'emploi et

d'entrepreneuriat. L'accent sera également mis sur le développement et le financement d'entreprises dirigées par des femmes, moyennant des modules d'appui régionaux ciblés, le recensement de solutions de financement régionales, la promotion de réseaux régionaux et l'encouragement à des réformes politiques, par la voie du recours à l'offre globale « d'équinomie » du PNUD[31]. La promotion de la croissance verte et l'expansion de chaînes de valeur durables, en particulier dans l'agro-industrie, renforceront la sécurité alimentaire et réduiront les vulnérabilités face aux perturbations du commerce mondial. Une priorité immédiate sera d'investir dans la chaîne de valeur du blé. Ces activités s'appuieront sur la recherche, l'intégration régionale, la facilitation des échanges et le renforcement des capacités institutionnelles.

37. Le PNUD appuiera également le développement d'un financement durable et régional, tel que le financement islamique, au moyen de la mobilisation d'investissements publics et privés, de l'exploitation d'un financement mixte et de l'introduction de mécanismes de réduction des risques, par la voie d'une intégration dans un fonds de résilience, notamment des solutions financières fondées sur le *takafoul* (garantie mutuelle), afin de renforcer la résilience économique. L'aide publique au développement étant sous pression, le programme renforcera les partenariats afin de mettre les pays en position de facilitateurs de solutions et de co-investisseurs. Il s'agit entre autres de s'appuyer sur les importantes capacités de financement pour catalyser le partage structuré des coûts par les gouvernements, les accords de financement commun et les partenariats avec les institutions financières internationales et les acteurs du secteur privé. Des initiatives telles que la plateforme de financement vert contribueront à promouvoir des solutions de financement innovantes et à repérer de nouveaux capitaux de développement.

38. Le programme régional donnera également la priorité à l'élaboration d'infrastructures et de desserte numériques transfrontalières comme catalyseurs de l'intégration économique. Par le renforcement des infrastructures publiques numériques et des corridors commerciaux et par l'appui apporté à la transformation numérique, aux secteurs axés sur l'intelligence artificielle et au développement de compétences futures, le PNUD contribuera à jeter les bases d'économies fondées sur les connaissances. Ces efforts réduiront la pauvreté et les inégalités, élargiront les perspectives économiques et favoriseront la stabilité et la prospérité à long terme dans toute la région.

B. Priorité 2. Gouvernance : renforcer la gouvernance, la participation et la résilience institutionnelle

39. Le programme régional encouragera une gouvernance participative, inclusive et fondée sur les droits qui soit transparente, responsable et adaptée à l'évolution des besoins des citoyens dans l'ensemble des États arabes. Il appuiera l'élaboration et l'adoption de normes régionales communes en matière de participation publique, en mettant l'accent sur l'autonomisation des jeunes, des femmes et des personnes handicapées. Des initiatives spécifiques permettront d'institutionnaliser la participation des jeunes à la gouvernance, d'élargir l'espace civique et de renforcer la mobilisation de la société civile. Le PNUD encouragera également le pouvoir d'action et la participation des femmes à la prise de décisions, ainsi que l'état de droit, les droits humains et la justice de genre, au moyen d'une action de mobilisation régionale et de réformes juridiques visant à améliorer l'accès des femmes à la justice.

[31] Voir https://stories.undp.org/equanomics-fr.

40. En complément de ces efforts, le programme renforcera les institutions nationales et régionales en faisant progresser les cadres juridiques et politiques qui en améliorent l'efficience, la transparence et la responsabilité. S'appuyant sur l'action de lutte contre la corruption menée à ce jour, un projet sur la transparence et l'intégrité dans l'élaboration des politiques favorisera une gouvernance fondée sur des données probantes, réduira les risques de corruption et rétablira la confiance du public. Cette initiative encouragera le dialogue, l'échange de connaissances et la réflexion systémique à l'aide de points d'entrée normatifs et sectoriels, tout en réduisant les risques d'investissement et en favorisant l'innovation et la croissance inclusive. En positionnant la gouvernance comme un moteur de relèvement et de développement durable inclusif, l'accent sera mis, à travers le programme, sur la manière dont la réforme institutionnelle, la gestion des finances publiques et la lutte contre la corruption peuvent débloquer des financements, améliorer la confiance des investisseurs et étendre l'accès équitable aux services, en particulier dans les contextes précaires et touchés par les conflits. Le PNUD renforcera également son offre en matière de gouvernance économique afin de contribuer à canaliser des financements publics et privés en vue d'un élargissement des possibilités de développement.

41. Le PNUD appuiera également la cocréation d'infrastructures publiques numériques inclusives et de cadres réglementaires harmonisés avec les normes relatives aux droits humains et la protection numérique. Cet effort comprend l'élaboration de plans régionaux en vue d'une transformation intelligente du secteur public et l'instauration de normes politiques régionales sur la gouvernance numérique, le recours à l'intelligence artificielle et la responsabilité en matière de données. En s'appuyant sur cette action, le programme renforcera les capacités des fonctionnaires et des institutions publiques de gérer les transitions numériques de manière responsable, tout en améliorant la prestation équitable de services et les résultats institutionnels.

42. Un appui sera fourni aux réseaux régionaux d'institutions et d'experts des droits humains et de la sécurité, l'objectif étant d'échanger des pratiques sur la protection civique, la gouvernance responsable et l'utilisation éthique de la technologie dans l'administration publique.

C. Priorité 3. Crises : renforcement de la stabilité et de la résilience au moyen de la prévention, d'interventions en cas de crises et du relèvement

43. Le PNUD appuiera la création de mécanismes durables et inclusifs en vue de la stabilité, du relèvement et d'un développement à long terme qui réduisent la dépendance à l'égard de l'assistance humanitaire et favorisent un retour à la normale pour les populations se trouvant dans des contextes de crises, y compris celles qui sont déplacées ou touchées par des déplacements. Conformément à son offre globale en cas de crise et au programme d'action en 10 points destiné à faire avancer l'égalité des genres, l'approche fournit un cadre global de développement dans des contextes de crise, lequel vise à briser le cycle de la précarité, à prévenir les crises par des mesures actives et à appuyer le développement en rapprochant les besoins humanitaires de l'action de relèvement et de résilience à long terme.

44. Le programme régional facilitera et fera progresser les mesures coordonnées prises au niveau régional ainsi que l'action de stabilisation, de relèvement et de reconstruction. Il accordera la priorité au renforcement des partenariats régionaux afin de stimuler l'analyse, les lignes d'action, la mobilisation et la mise en œuvre, ainsi que le renforcement des capacités de prévention des crises et d'intervention face

aux crises, le dialogue et l'appui aux mécanismes de financement. Une approche multidimensionnelle reliera les activités régionales à l'appui apporté au niveau national et aux travaux de synthèse.

45. Le PNUD renforcera également les plateformes et les normes régionales pour la consolidation de la paix et la prévention des conflits, notamment l'action de prévention de l'extrémisme violent, en étroit partenariat avec le Bureau régional pour l'Afrique. Cela permettra aux pays de s'attaquer collectivement aux risques transfrontaliers, d'atténuer les retombées des conflits et de renforcer les infrastructures régionales de consolidation de la paix. Le PNUD appuiera l'extension des réseaux de spécialistes de la paix, renforcera les capacités de médiation par des acteurs internes, encouragera le pouvoir d'action des femmes et donnera aux intervenants locaux les moyens de jouer un rôle clef dans le règlement des conflits et l'instauration d'une paix durable.

46. Le PNUD envisagera également des approches régionales à la mobilité humaine, portant sur les déplacements provoqués par les crises, la protection et la réintégration. Les mesures seront harmonisées avec les principes de continuité de l'action humanitaire, du développement et de la paix, l'objectif étant de créer des cadres régionaux en vue d'interventions efficaces face aux problèmes de la mobilité humaine, tout en favorisant une réintégration durable, la résilience et la cohésion sociale.

D. Priorité 4. Planète : gestion de l'environnement et de l'énergie et résilience des écosystèmes

47. Le PNUD aidera la région à relever des défis écologiques complexes au moyen de solutions axées sur les personnes et respectueuses de la nature, qui favorisent la pérennisation, la résilience et la coopération régionale. Le programme vise à encourager la résilience environnementale et à libérer le potentiel nécessaire au règlement des problèmes écologiques communs dans les États arabes. Le PNUD harmonisera son action avec les directives mondiales, y compris les trois conventions de Rio : la Convention sur la diversité biologique, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, ainsi que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Il mettra à profit son savoir-faire technique, des pratiques optimales générales et des partenariats financiers pour aider les gouvernements à faire progresser les engagements mondiaux pris sur le plan de l'environnement, y compris les contributions déterminées au niveau national, les plans d'adaptation nationaux, les cibles de neutralité en matière de dégradation des terres et les stratégies et plans d'action nationaux en faveur de la biodiversité.

48. Le programme encouragera des approches intégrées, équitables et durables à la gestion de l'eau et des terres au moyen du renforcement de l'action visant à remédier aux pénuries pour ce qui est des questions indissociables de l'eau, de l'énergie, des aliments et des écosystèmes. Il sera essentiel de renforcer la gouvernance et l'accès équitable aux ressources en eau partagées pour atténuer les risques et améliorer la sécurité environnementale et humaine.

49. Ces mesures seront prises parallèlement aux approches régionales de prévention, de préparation et de riposte face aux phénomènes météorologiques extrêmes. Pour répondre à ces risques croissants, le PNUD encouragera les approches régionales en matière de sécurité climatique, d'adaptation et d'énergie, par la voie du Partenariat arabe d'adaptation aux changements climatiques, et resserrera les liens avec les priorités de l'ONU concernant les femmes et la paix et la sécurité. L'une des principales composantes de ce partenariat consistera à aider les pays à élargir l'accès

aux énergies renouvelables, à améliorer l'efficacité énergétique et à favoriser les transitions énergétiques afin de réduire les émissions.

50. La désertification, la dégradation des terres et la sécheresse seront combattues au moyen de solutions régionales d'appui à une vaste action de restauration des écosystèmes menée au niveau national, par la voie d'approches paysagères visant à promouvoir l'agrobiodiversité, la conservation de la biodiversité et la gestion durable des terres. À l'appui des engagements pris dans le cadre du Partenariat mondial de Riyad pour la résilience face à la sécheresse, le PNUD soutiendra des approches régionales durables de gestion des sécheresses et des mesures de collaboration pour inverser les tendances à la dégradation des terres et renforcer la coopération environnementale.

51. Une priorité régionale est de continuer d'aider les pays à harmoniser leurs investissements environnementaux avec les priorités nationales et les engagements mondiaux. Dans le cadre de l'engagement visant à faire progresser les investissements verts, le programme aidera à développer les projets nationaux de résilience environnementale au moyen des approches et des investissements communs de la plateforme de financement vert. Le PNUD encouragera également la résilience des populations urbaines en favorisant une planification tenant compte des risques et des modèles d'économie circulaire afin de réduire l'agression environnementale, de renforcer les capacités locales et de stimuler une transformation durable.

Mise à profit des partenariats et des financements

52. Des partenariats stratégiques et des financements innovants sont essentiels pour le programme régional. Dans le cadre des quatre priorités, le programme comprendra : a) une collaboration régionale relative aux priorités thématiques clefs ; b) la mise en place de stratégies sous-régionales pour le Conseil de coopération du Golfe, le Levant et le Maghreb, ainsi qu'une mobilisation conjointe avec le Bureau régional pour l'Afrique concernant les priorités partagées dans la Corne de l'Afrique ; c) une approche renouvelée à la connaissance et une direction éclairée pour une analyse concrète ; d) l'élargissement de la base de ressources à l'aide d'un financement innovant tel que l'investissement à impact, le financement mixte et les partenariats public-privé.

53. Le programme régional mettra à profit des plateformes de partenariat telles que la plateforme de financement vert, l'initiative de transition numérique au service du développement durable et la plateforme NextGenYouth. Cette approche représente une transition vers une nouvelle génération de partenariats, rassemblant les financements, les connaissances, les réseaux et l'innovation, lesquels renforcent le rôle fédérateur du PNUD, favorisent l'intelligence collective et produisent des informations exploitables. Afin de renforcer la collaboration et de se conformer à l'approche globale, le PNUD affinera ses modalités de partenariat sur la base des enseignements tirés de l'examen de son modèle institutionnel.

54. Pour régler des questions régionales complexes, il faut établir des partenariats solides entre les acteurs bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé et la société civile, afin d'élaborer des solutions et de tirer le meilleur parti de ressources limitées. Le programme régional s'appuiera sur les partenariats mondiaux, régionaux et nationaux du PNUD, en s'associant aux États pour créer de vastes coalitions, repérer des ressources inexploitées et mobiliser des investissements à la hauteur de la complexité des problèmes à long terme. Il s'appuiera sur le rôle de coordination du PNUD et son pouvoir fédérateur pour renforcer les approches régionales et sous-régionales et promouvoir des ripostes coordonnées aux problèmes transfrontaliers. En qualité de seul organisme des Nations Unies disposant d'un instrument d'action au niveau de l'ensemble du système, le PNUD contribuera à assurer la transition de la

coordination interinstitutions traditionnelle à des réponses systémiques, par exemple en mettant en place des conseils pratiques intégrés sur les liens entre l'action climatique et la sécurité et en appuyant des cadres de relèvement et de reconstruction intégrés. Le programme tirera également parti de la coopération Sud-Sud pour améliorer le renforcement des capacités régionales et l'échange de connaissances.

55. Compte tenu de l'évolution du contexte du développement, le programme élaborera une stratégie globale énonçant la manière dont le PNUD peut aller au-delà des partenariats traditionnels axés sur des projets et renforcer la mobilisation et les co-investissements avec un écosystème de partenaires plus large, tels que :

a) **les pays partenaires de la région** : mettre des pays comme Bahreïn, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Koweït, le Maroc et le Qatar en position de coordonner le programme relatif à l'environnement, au numérique et au financement et de contribuer aux principales priorités du développement au moyen d'une collaboration ciblée, d'un échange de connaissances, d'une mobilisation stratégique et de co-investissements dans des solutions ;

b) **le secteur privé** : établir des partenariats avec des entreprises, des associations et des institutions de financement pour faire progresser les modèles d'entreprise inclusifs, les initiatives d'économie circulaire, la mise en place de technologies responsables et les pratiques d'investissement durable ;

c) **les organisations régionales, les institutions de financement, les banques et les fonds** : passer de l'octroi de fonds au financement en encourageant des investissements catalytiques dans les biens publics et en adoptant des systèmes de mesure de l'impact solides, en collaboration avec les partenaires du développement dans la région, à savoir les fonds souverains, les fondations philanthropiques, les institutions de financement intergouvernementales et les fonds de développement spécialisés ;

d) **les entités des Nations Unies** : en mettant à contribution le rôle de coordination du PNUD dans l'ensemble du système et en étroite collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies concernés, mobilisés dans des domaines tels que le climat, les migrations, le travail, le commerce, la transformation numérique, les droits humains, l'égalité des genres et le développement durable ;

e) **les donateurs traditionnels et bilatéraux et les partenaires de développement établis** : s'appuyant sur des collaborations avec des partenaires tels que l'Allemagne, le Danemark, la France, la Norvège, la République de Corée et la Suède, le PNUD s'efforcera de renforcer les programmes conjoints et les fonds de financement commun, tout en envisageant de nouveaux moyens de tirer parti de l'aide publique au développement pour favoriser les innovations et appuyer les priorités régionales ;

f) **les réseaux régionaux de la société civile, la philanthropie, les groupes de réflexion, les instituts universitaires et les organisations locales** : compte tenu de leur rôle essentiel dans le développement humain et de la région, le programme s'emploiera au renforcement de la participation civique, à la promotion de la responsabilité et à l'encouragement à l'innovation. L'accent sera mis sur les réseaux de jeunes, les organisations de femmes et les défenseurs de l'environnement afin de recueillir et d'intégrer une diversité d'avis sur les programmes régionaux.

III. Administration du programme et gestion des risques

56. Le présent descriptif de programme régional énonce les contributions du PNUD aux résultats régionaux et sert de principal outil de responsabilisation auprès du Conseil d'administration pour l'harmonisation des résultats et l'utilisation des ressources. La responsabilité des administrateurs au niveau des pays, des régions et du siège est définie dans le programme, les méthodes de travail et le cadre de contrôle interne du PNUD.

57. Lors de la conception du programme, des réalisations, des produits et des indicateurs ont été choisis, qui : a) sont directement liés aux priorités énoncées pendant les quatre prochaines années ; b) sont conformes au cadre intégré de résultats et de ressources du plan stratégique du PNUD pour la période 2026-2029 ; c) incarnent les principes de régionalité et ont une valeur ajoutée régionale ; d) peuvent être mesurés et suivis de manière efficace.

58. Le programme sera exécuté au moyen de la modalité de mise en œuvre directe. Le Directeur du Bureau régional pour les États arabes en assurera le contrôle et la responsabilité, conformément à la structure du PNUD. Le Conseil consultatif du Centre régional, constitué de représentants résidents de la région et de hauts fonctionnaires des bureaux centraux, offrira une orientation générale, une assurance de la qualité et un suivi des risques. Les comités d'évaluation régionaux et les comités des projets superviseront la conception et l'exécution des projets, l'assurance de la qualité étant garantie à l'aide des outils du PNUD. Une équipe de gestion spécialisée au centre régional, épaulée par des équipes des politiques, assurera la gestion et la supervision du programme.

59. La réussite de l'exécution du programme régional dépend de la gestion des risques interdépendants, notamment les problèmes de mobilisation des ressources et l'incertitude entourant les ressources de base et autres ressources. L'atténuation des risques nécessite une approche stratégique et systémique qui mette à profit des mécanismes de financement stratégiques, comme la mobilisation du secteur privé, les contributions des pays partenaires et les fonds d'investissement. Une stratégie globale de partenariat et de mobilisation des ressources sera élaborée pour diversifier les sources de financement et les partenariats (y compris la coopération Sud-Sud), étayée par une action de communication et de visibilité. La priorité sera accordée aux ressources de base pour l'innovation et la riposte rapide.

60. Dans un environnement instable, les risques pesant sur les programmes comprennent les droits humains et les conflits persistants. Des chocs mondiaux ou régionaux imprévus pourraient menacer les progrès accomplis sur la voie du développement et la coopération régionale. Pour y faire face, le programme adoptera une approche de la gestion modulable fondée sur l'apprentissage continu, le suivi des tendances et l'analyse des risques, tout en générant des connaissances en matière de développement et en permettant une certaine souplesse. Les risques seront régulièrement évalués à l'aide d'outils institutionnels et actualisés, conformément à la politique de gestion des risques. Le devoir de précaution sera minutieusement exercé et contrôlé pour assurer la conformité. Toutes les activités respecteront les normes sociales et environnementales du PNUD et la procédure de diagnostic, en veillant à ce que les risques environnementaux et sociaux soient systématiquement évalués et gérés. Cela comprend le cas échéant les catastrophes, les phénomènes météorologiques extrêmes, les pandémies et les conflits. L'analyse des forces en présence éclairera la conception et la mise en place d'activités conformes aux normes sociales et environnementales.

61. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds servira à gérer les risques financiers lorsque les parties responsables participent à l'exécution de projets

régionaux. En application de la décision DP/2013/9 du Conseil d'administration, tous les coûts directs associés à la mise en œuvre de projets doivent être imputés aux projets concernés.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

62. La gestion, le suivi et l'évaluation du programme régional se fondent sur les dispositions énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD (DP/RPD/REC/5 12/21), notamment l'apprentissage et la programmation souple, les principes de régionalité, les normes sociales et environnementales et l'assurance de la qualité. Les progrès accomplis par rapport aux résultats et ressources prévus seront contrôlés dans le cadre de la planification, de la budgétisation, du suivi et de l'établissement de rapports trimestriels et annuels. Les rapports seront publiés conformément à l'engagement du PNUD en faveur de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, notamment les données financières et les résultats. Les objectifs d'étape annuels seront mesurés au moyen du rapport annuel axé sur les résultats.

63. Compte tenu de la complexité de l'environnement et de l'incertitude en cours, les approches traditionnelles de la gestion axée sur les résultats doivent évoluer. Le caractère interdépendant des objectifs de développement durable et les difficultés sans précédent auxquelles se heurte le développement humain nécessitent un apprentissage et une adaptation constants. Le programme recourra à des méthodes de planification, d'évaluation et de prise de décision tenant compte de la complexité et de l'adaptation, pour conserver toute son efficacité.

64. Afin de réduire les coûts de transaction, il conviendra de rationaliser l'établissement de rapports, le suivi et l'évaluation afin d'assurer une approche plus cohérente et plus efficace et de réduire autant que faire se peut le double emploi. Le plan d'évaluation garantit la responsabilisation, l'apprentissage et l'amélioration, recouvrant les domaines prioritaires, compte tenu de l'exigence d'évaluation obligatoire du PNUD. Une évaluation finale du programme consistera à passer en revue les contributions aux quatre résultats. Conjointement avec l'examen de projets, elle fournira des appréciations objectives de l'impact et aidera à affiner la théorie du changement, conformément aux grandes orientations du PNUD.

65. Pour garantir une certaine souplesse, une fonction de gestion dynamique produira des connaissances afin de suivre les changements et d'éclairer les orientations, en s'inspirant des enseignements tirés, des analyses des partenaires et des données du programme. Elle appuiera une réflexion permanente tout au long de la mise en place, mobilisant le programme régional et le Réseau mondial pour les politiques.

66. Le programme consacrera au moins 15 % des budgets des programmes nationaux à des interventions ciblées en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité. L'analyse éclairera toutes les interventions afin de garantir des contributions positives à l'égalité femmes-hommes. Le programme appliquera le marqueur de genre pour améliorer la planification et suivre les résultats en vue d'une plus grande responsabilisation.

Annexes

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Related SDGs: 1, 5, 8, 9, 10				
REGIONAL PROGRAMME OUTCOME #1 / RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: By 2029, prosperity is increased for all, strengthening people's agency, capabilities and dignity to thrive.				
OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	**DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES**	**INDICATIVE REGIONAL/GLOBAL PROGRAMME OUTPUTS** ***(including indicators, baselines targets)***	**MAJOR PARTNERS/ PARTNERSHIPS FRAMEWORKS**	**INDICATIVE RESOURCES BY OUTCOME**
Annual growth rate of real GDP per employed person (%) *(1.4)* Baseline: ~0.5% Target: 0.1 Number of countries adopting economic empowerment initiatives or policies developed by/promoted by the programme Baseline: 0 Target: 2 Number of countries adopting policy recommendations related to human development Baseline: 0 Target: 2	Data source: SDG 8.2.1 Frequency: Annual Responsibility: ILO Data source: UNDP, government SDG reports Frequency: Annual Data source: UNDP, government SDG reports Frequency: Annual	**Output 1.1: Economic opportunities expanded for people and enterprises to access decent jobs, finance, trade, productive assets, including training/human capital and human mobility** *(Adapted G.1.1)* 1.1.1. Number of MSMEs and tech-based start-ups supported for business development, access to finance, and registration (male-led, female-led, and youth-led (male/female)) *(Adapted G.1.1.4)* Baseline: 180 Target: 5,000 [50% women/ 60% youth-led] Source/Frequency: UNDP/annual 1.1.2. Number of countries supported with policies or fiscal reforms to advance women's economic empowerment *(A.1.1.2)* Baseline: 0 Target: 5 Source/Frequency: UNDP/annual	Statistical institutions, United Nations Agencies, Arab Coordination Group, League of Arab States, Ministries, MSMEs, academia, institutional investors, impact investors, banks, and non-bank financial institutions	**Regular** **$2,235,000**

		1.1.3. Number of people completing job-relevant training or skills development programs (sex/age) *(Adapted G.1.1.1)* Baseline: 100 Target: 10,000 (50% women – 50% men/ 60% youth) Source/Frequency: UNDP/annual 1.1.4. Number of employment initiatives implemented targeting: women, youth, persons with disabilities, migrants *(G.1.1.2)* Baseline: 1 Target: 35 Women: 15 Youth: 16 Persons with disabilities: 2 Migrants: 2 Source/Frequency: UNDP/annual 1.1.5. Amount in United States dollars of public and private financing leveraged for the SDGs *(A.3.2.1)* Baseline: 0 Target: public: $5 million; private: $7 million Source/frequency: UNDP/annual 1.1.6. Number of countries with strengthened governance and gender alignment in the integrated national financing frameworks (*I.3.1*) Baseline: 0 Target: 17 Source/frequency: UNDP, Ministry of Finance/annual		
		Output 1.2: Social services, social protection, and health services		**Other**

		strengthened with higher inclusion of women and youth *(Adapted G.1.2)* 1.2.1. Number of countries benefiting from regional solutions for health systems strengthening Baseline:0 Target: 3 Source/frequency: UNDP/annual 1.2.2. Number of countries benefitting from social protection support Baseline: 0 Target: 3 Source/frequency: ILOSTAT, Global SDG indicators database/annual **Output 1.3: Inclusion and well-being advanced through thought leadership and knowledge generation** 1.3.1. Number of thought leadership products (*Human Development Report* and initiatives) to advance human development Baseline: 7 Target: 10 Source/frequency: UNDP/annual		**$43,000,000**

Related SDGs: 16, 17				
REGIONAL PROGRAMME OUTCOME #2 / RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: By 2029, governance systems are more effective, inclusive, and accountable, enabling people, societies and economies to thrive.				
OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	**DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES**	**INDICATIVE REGIONAL/GLOBAL PROGRAMME OUTPUTS** ***(including indicators, baselines targets)***	**MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS**	**INDICATIVE RESOURCES BY OUTCOME**
Proportion of population who believe decision-making is inclusive and responsive, by gender (*2.1)* Baseline: 20-25% Target: 30-40% Number of countries that have made positive progress on readiness to enable responsible and inclusive adoption of artificial intelligence *(2.7)* Baseline: 0 Target: 5 Corruption Perception Index Baseline (2024): 34.3 Target: 36	Data source: SDG 16.7.2 Frequency: Annual Responsibility: Arab Barometer Data source: Government Artificial Intelligence Readiness Index by Oxford Insights Frequency: Annual Data source: Transparency International Frequency: Annual	**Output 2.1*: Public sector institutions strengthened to deliver services with greater equity, effectiveness, efficiency, and responsiveness, underpinned by systems that institutionalize inclusive public engagement.*** *(Adapted G.2.1)* 2.2.1. Number of countries implementing measures to enhance the equity, effectiveness, accountability and/or agility of public sector institutions and core government functions, including in fragile and post-crisis contexts *(G.2.1.1)* Baseline: 10 Target: 17 Source/Frequency: Global Data Barometer/annual 2.2.2. Number of public institutions that have benefited from targeted measures designed to enhance digital, data, and/or artificial intelligence capacities *(A.2.1.1)* Baseline: 0 Target: 6 regional	Arab Anti-Corruption and Integrity Network, anti-corruption agencies, financial and administrative oversight bodies, justice institutions, ministries, civil society, United Nations agencies, electoral management bodies, youth networks	**Regular** **$2,235,000**

		Source/frequency: UNDP/annual		
		Output 2.2: Institutions and communities are enabled to advance people-centred access to justice, civic space, the protection of human rights and gender equality. *(Adapted G.2.2)* 2.2.1. Number of regional, national and subnational initiatives, policies and strategies to: *(G.2.2.4)* a) protect and promote civic space; b) foster youth empowerment; c) advance women's empowerment. Baseline: 5 (4 youth, 1 equality) Target: 10 (a-1 /b-7 /c-2) Source/Frequency: UNDP/annual 2.2.2. Number of regional initiatives promoting human rights and increasing access to more efficient security and justice institutions Baseline: 0 Target: 1 regional Source/frequency: UNDP, Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR)/annual 2.2.3. Number of collaborations with women-led civil society organizations and other bodies/networks to advance women's leadership, participation and gender equality *(A.1.2.2)*		**Other** **$24,547,525**

		Baseline: 0 Target: 1 regional, 3 civil society Source/frequency: UNDP, League of Arab States (LAS)/annual		
Related SDGs: 16, 17				
REGIONAL PROGRAMME OUTCOME #3 / RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: By 2029, institutions and people are better prepared to prevent, respond to and recover from crises while sustaining long-term development.				
OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	**DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES**	**INDICATIVE REGIONAL/GLOBAL PROGRAMME OUTPUTS** ***(including indicators, baselines targets)***	**MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS**	**INDICATIVE RESOURCES BY OUTCOME**
Number of countries whose vulnerability to crisis and disaster risk has improved *(3.2)* Baseline: 0 Target: 6 Percentage of countries in the region with a functional system[32] for crisis preparedness, response and recovery that integrate long-term development planning. Baseline: 0 Target: 3	Data source: INFORM Risk Index European Commission Frequency: Annual Data source: Ministry of Planning and Interior Frequency: Annual	**Output 3.1: Stabilization, (early) recovery, and reconstruction efforts leveraging South-South and regional cooperation platforms enabled to support community resilience and development** *(Adapted G.3.2)* 3.1.1. Number of cross-border and regional platforms, policies and strategies developed for stabilization, recovery, resilience and reconstruction Baseline: 2 Target: 5 *Policy: 2* *Platforms: 1* *Strategies: 2* Source/Frequency: UNDP, ESCWA, LAS/annual	Governments, LAS civil society, women's groups, foundations, private sector, academia, regional networks, office of the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), International Organization for Migration (IOM), ESCWA, Issue-Based Coalition on Nexus, Recovery and Reconstruction	**Regular** **$2,235,000** **Other** **$25,400,000**

[32] Clearly defined institutional roles and responsibilities, updated contingency or preparedness plans, coordinated financing mechanisms, and regular simulations or reviews to ensure operational readiness.

		Output 3.2: **Effective practices for peacebuilding and sustaining peace promoted and scaled through regional cooperation, with a focus on addressing root causes, and strengthening social cohesion** 3.2.1. Number of institutions with enhanced capacities in peacebuilding, preventing violent extremism, and insider mediation *(Adapted I.2.2)* Baseline: 13 Target: 17 Source/frequency: UNDP, Organization for Security and Cooperation in Europe/annual 3.2.2. Number of strategies, policies and action plans supported for risk-informed and gender-responsive regional prevention, social cohesion and peacebuilding *(I.2.1)* Baseline: 0 Target: 3 Source/frequency: UNDP/annual		

Related SDGs: 6, 12, 13, 14, 15				
REGIONAL PROGRAMME OUTCOME #4 / RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: By 2029, international environmental agreements are mainstreamed into national development frameworks to drive sustainable development.				
OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	**DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES**	**INDICATIVE REGIONAL/GLOBAL PROGRAMME OUTPUTS** ***(including indicators, baselines targets)***	**MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS**	**INDICATIVE RESOURCES BY OUTCOME**
International and domestic financial flows to developing countries in support of climate and environment action *(4.1)* Baseline: 0 Target: $100 billion Number of countries using their integrated national financing framework to channel resources towards climate and environment action Baseline: 0 Target: 12	Source: Global SDG Indicators Database Frequency: Annual Responsibilities: OECD, International Renewal Energy Agency Source: Ministry of Finance Frequency: Annual	**Output 4.1: National commitments of global environmental agreements embedded within policies, institutions, and budgetary frameworks** *(G.4.1)* 4.1.1. Number of countries that have new or strengthened policy tools in place to enable the enhancement and/or implementation of new commitments under the Paris Agreement, the Kunming-Montreal Biodiversity Framework, the United Arab Emirates Energy Consensus or the UNCCD Strategic Framework, 2018-2030, including: *(G.4.1.2)* (a) nationally determined contributions; (b) national adaptation plans; (c) national biodiversity strategy and action plan; (d) land degradation neutrality targets. Baseline: 0	Global Environment Facility, ESCWA, the World Bank, Convention on the Protection and Use of Transboundary Watercourses and International Lakes, United Nations Environmental Programme (UNEP), Food and Agriculture Organization (FAO), United Nations Office for Disaster Risk reduction (UNDRR) World Food Programme (WFP), UNCCD, UNFCCC, Islamic Development Bank, International Union for Conservation of Nature, Centre of Excellence for Water and Sanitation, LAS	**Regular** **$2,235,000**

		Target: 17 Source/frequency: UNDP, UNFCC/annual		
		Output 4.2: Finance for climate actions, nature-based solutions, and energy transition is accelerated and upscaled to promote prosperity and equality while protecting the planet *(G.4.2)* 4.2.1. Number of people benefitting from public and private mechanisms/programs for biodiversity, water, land, oceans, energy and climate solutions (disaggregated by sex) *(Adapted G. 4.2.4)* Baseline: 0 Target: 100 million [50% women] Source/Frequency: UNDP, nationally determined contributions, national biodiversity action plan/annual		**Other** **$21,000,000**